



*Signataire : André Pfeffer*

*Date de dépôt : 7 novembre 2023*

## **Question écrite urgente**

### **Construction du centre d'Audemars Piguet à Meyrin**

Cette entreprise construit actuellement au chemin du Grand-Puits, sur la commune de Meyrin, un centre de production.

A la présentation publique de ce projet, il avait été annoncé que ce centre serait créateur de 350 à 380 postes de travail.

Leur volonté annoncée est que, hormis la réalisation de 60 places de parking en sous-sol, le reste des futurs collaborateurs viennent en transports en commun, notamment avec le Léman Express vu la proximité de la gare de Meyrin, ou par la VVA qui passe à 50 mètres du site.

Aujourd'hui, le secteur de l'horlogerie emploie plus de 50% de collaborateurs venant de la France voisine (Jura et département du Doubs) et il est fort probable qu'une majorité de ces futurs collaborateurs viennent en véhicule privé !

Les habitants de ce quartier du Vieux-Bureau situé en zone 5 dans le village de Meyrin s'inquiètent du risque de « cannibalisation » des quelques places de stationnement sur les voies publiques. A proximité du futur site d'Audemars Piguet, il n'y a aujourd'hui guère plus d'une douzaine de places en zone bleue qui sont déjà toutes occupées à la journée par des véhicules munis d'un macaron délivré par la Fondation des parkings.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) Est-ce qu'il existe un projet de parking pour éviter une future saturation des places de parking à proximité de ce secteur ?*
- 2) Est-ce que les études d'impact et l'autorisation de construire ont soulevé cette problématique ?*

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.